

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL JANVIER 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
IR	31/01/2023	Déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - trimestre 4	contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
CNSS	10/01/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de DECEMBRE	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/01/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - décembre	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
TVA	31/01/2023	déclaration de TVA du mois de décembre déclaration du 4ème trimestre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IS-IR-TVA	31/01/2023	déclaration de cessation temporaire d'activité	les sociétés en cessation temporaire d'activité et soumises à l'IS à l'IR revenu professionnel RNR ou RNS ou exonérés	Article 150 bis (CGI)
IS-IR-TVA	31/01/2023	déclaration du chiffre d'affaires se rapportant à l'année précédente (en cas de cessation temporaire d'activité)	les sociétés en cessation temporaire d'activité et soumises à l'IS à l'IR revenu professionnel RNR ou RNS ou exonérés	Article 150 bis (CGI)
IR FONCIER	31/01/2023	Versement de la Retenue à la source au titre des revenus fonciers versés à des personnes physiques par des personnes morales de droit public ou privé et 947 par des personnes physiques dont les revenus professionnels sont déterminés selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS / Qui louent auprès des particuliers et qui ne disposent pas de la demande d'option au paiement spontanée de l'impôt sur le revenu afférent au revenu foncier.	Article 160 bis CGI
IR	31/01/2023	versement de la cotisation minimale (IR) (1500 dhs)	les contribuables soumis à l'IR	article 170 CGI
TP	31/01/2023	Déclaration des éléments imposables.	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 13 de la loi n° 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales
TP	31/01/2023	Déclaration de chômage d'établissement.	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS.	Article 15 de la loi n° 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales
TVA	31/01/2023	Etat descriptif de consommation du gasoil utilisé comme carburant.	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS (qui récupère la TVA sur Gasoil)	DECRET N°2-06-574 DU 10 HIJA 1427 (31 DECEMBRE 2006). Article 27, DEDUCTIBILITE DU GAZOIL UTILISE COMME CARBURANT (CGI)
IR	31/01/2023	Versement de L'IR de DECEMBRE (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TH/TSC	31/01/2023	Déclaration de Vacance	Les propriétaires ou usufruitiers des biens immeubles	Article 31 de la loi n° 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales
DROITS DE TIMBRE	31/01/2023	Déclaration droit de timbre décembre	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL FEVRIER 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/02/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de JANVIER	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	28/02/2023	Déclaration des traitements et salaires	Les employeurs privés domiciliés ou établis au Maroc et les administrations et autres personnes morales de droit public	article 79 CGI
IR	28/02/2023	Déclaration des pensions et autres prestations servies sous forme de capital ou de rentes	Les débirentiers domiciliés ou établis au Maroc	article 81 CGI
IR	28/02/2023	Déclaration annuelle du revenu global	les titulaires de revenus autres que les revenus professionnels	article 82 CGI
IR	28/02/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - janvier	les contribuables soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
TVA	28/02/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de janvier + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
TVA	28/02/2023	Déclaration du prorata	Les contribuables effectuant concurremment des opérations taxables et des opérations situées en dehors du champ d'application de la taxe ou exonérées	article 113 CGI
TVA	28/02/2023	Déclaration du pourcentage de récupération (récupération de la TVA non apparente sur achat des légumineuses, fruits et légumes non transformés, d'origine locale et du lait non transformé d'origine locale)	Les contribuables soumises à la TVA	article 113 BIS CGI
IS-IR-TVA	28/02/2023	Déclaration des revenus fonciers versés à des personnes physiques par des personnes morales de droit public ou privé ainsi que par des personnes physiques dont les revenus professionnels sont déterminés selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié	Les personnes morales de droit public ou privé ainsi que les personnes physiques dont les revenus professionnels sont déterminés selon le RNR ou RNS	Article 154 bis CGI
IR	28/02/2023	Versement de L'IR de JANVIER (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	28/02/2023	Déclaration droit de timbre janvier	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL MARS 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/03/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de FEVRIER	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IS	31/03/2023	déclaration du résultat fiscal et du chiffre d'affaires	Sociétés soumises à l'IS ou exonérées	article 20 CGI
IR	31/03/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - février	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/03/2023	Versement de L'IR de FEVRIER (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
IR	31/03/2023	Déclaration du chiffre d'affaires et des plus-values réalisés par le contribuable dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime de la contribution professionnelle unique	les contribuables soumis à CPU	article 82 quater CGI
IR	31/03/2023	Déclaration des profits de capitaux mobiliers	Les contribuables qui cèdent des valeurs mobilières et autres titres de capital et de créance non inscrits en compte auprès d'intermédiaires financiers habilités	article 84 CGI
TVA	31/03/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de février + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IS-IR-TVA	31/03/2023	Déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés	Les contribuables qui versent, mettent à la disposition ou inscrivent en compte des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés et bénéfiques des établissements des sociétés non résidentes	Article 152 CGI
IS-IR	31/03/2023	Déclaration des produits de placements à revenu fixe et des revenus des certificats de Sukuk	Les contribuables qui versent, mettent à la disposition ou inscrivent en compte les produits de placements à revenu fixe et les revenus des certificats de Sukuk	article 153 CGI
IS	31/03/2023	1er acompte IS	Les sociétés soumises à l'IS	article 170 CGI
IS	31/03/2023	versement de la cotisation minimale (IS) (3000 dhs)	les contribuables soumis à l'IS	article 173 CGI
IR	31/03/2023	Versement de L'IR de l'année 2022 (Revenus et profits de capitaux mobiliers de source étrangère)	les intermédiaires financiers	Article 174 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	31/03/2023	Déclaration droit de timbre février	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL AVRIL 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/04/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de MARS	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	30/04/2023	Déclaration annuelle du revenu global	les titulaires de revenus professionnels déterminés selon le régime du RNR ou RNS	article 82 CGI
IR	30/04/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - mars	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	30/04/2023	Versement de L'IR de MARS (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
IR	30/04/2023	Déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - trimestre 1	contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
TVA	30/04/2023	déclaration de TVA du mois de mars déclaration du 1er trimestre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	30/04/2023	Déclaration droit de timbre mars	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL MAI 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/05/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de AVRIL	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/05/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - avril	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
TVA	31/05/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de avril + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IR	31/05/2023	Versement de L'IR de AVRIL (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	31/05/2023	Déclaration droit de timbre avril	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL JUIN 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/06/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de MAI	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	30/06/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - mai	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	30/06/2023	Versement de L'IR de MAI (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	30/06/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de mai + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IS	30/06/2023	2 eme acompte IS	Les sociétés soumises à l'IS	article 170 CGI
TP	30/06/2023	Paiement de la TP	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	la loi n° 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales
DROITS DE TIMBRE	30/06/2023	Déclaration droit de timbre mai	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL JUILLET 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/07/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de JUIN	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/07/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - juin	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/07/2023	Déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - trimestre 2	contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/07/2023	Versement de L'IR de JUIN (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	31/07/2023	déclaration de TVA du mois de juin déclaration du 2ème trimestre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	31/07/2023	Déclaration droit de timbre juin	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL AOUT 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/08/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de JUILLET	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/08/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - juillet	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/08/2023	Versement de L'IR de JUILLET (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	31/08/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de juillet + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	31/08/2023	Déclaration droit de timbre juillet	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL SEPTEMBRE 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/09/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de AOUT	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	30/09/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - août	les contribuables soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
TVA	30/09/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de aout + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IS	30/09/2023	3 eme acompte IS	Les sociétés soumises à l'IS	article 170 CGI
IR	30/09/2023	Versement de L'IR de AOUT (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	30/09/2023	Déclaration droit de timbre aout	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL OCTOBRE 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/10/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de SEPTEMBRE	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/10/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - septembre	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/10/2023	Déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - trimestre 3	contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/10/2023	Versement de L'IR de SEPTEMBRE (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	31/10/2023	déclaration de TVA du mois de septembre déclaration du 3ème trimestre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	31/10/2023	Déclaration droit de timbre septembre	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL NOVEMBRE 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/11/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de OCTOBRE	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	30/11/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - octobre	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	30/11/2023	Versement de L'IR de OCTOBRE (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	30/11/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de octobre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
DROITS DE TIMBRE	30/11/2023	Déclaration droit de timbre octobre	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL DECEMBRE 2023

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
CNSS	10/12/2023	Déclaration et paiement de la CNSS de NOVEMBRE	Sociétés soumises à l'IS + PP soumises aux régimes RNR ou RNS CPU + AUTO-ENTREPRENEUR	Assiette CNSS
IR	31/12/2023	Déclaration mensuelle du chiffre d'affaires de l'auto entrepreneur - novembre	les contribuable soumis à l'impôt sous le régime de l'auto-entrepreneur	article 82 BIS CGI
IR	31/12/2023	Versement de L'IR de NOVEMBRE (Revenus salariaux et assimilés + Revenus et profits de capitaux mobiliers + Produits bruts perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes + Revenus fonciers + Honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations)	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS qui emploient des salariés	Article 174 (CGI)
TVA	31/12/2023	déclaration mensuelle de TVA du mois de novembre + relevé détaillé de déductions	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises aux régimes RNR ou RNS	Article 110 (CGI) Article 111 (CGI)
IS	31/12/2023	4 eme acompte IS	Les sociétés soumises à l'IS	article 170 CGI
DROITS DE TIMBRE	31/12/2023	Déclaration droit de timbre novembre	Sociétés soumises à l'IS et les personnes physiques soumises au régime du RNR sauf les contribuables n'ayant pas la qualité de commerçant, les stations de distribution du carburant en détail en ce qui concerne les quittances des ventes des produits pétroliers qu'elles ont réalisées ainsi que les débitants de tabac vendant en détail.	Article 252 (CGI) Note circulaire numéro 728

ECHEANCIER FISCAL ET SOCIAL (AUTRES)

IMPOT	Date Limite	Déclaration	Personne concernée	Référence
DROIT D'ENREGISTREMENT	3 mois	Déclaration des actes de libéralité pour cause de mort, des jugements et arrêts des diverses juridictions.	la partie concernée	article 128 CGI
DROIT D'ENREGISTREMENT	30 jours	Déclaration des actes des adouls	les adouls	article 128 CGI Article 136 CGI
TVA	avant le 1er janvier ou dans les trente (30) jours qui suivent la date du début de l'activité	Option du régime débit	Les contribuables soumises à la TVA	article 95 CGI
IS	dans les douze (12) mois suivant la clôture de l'exercice comptable	Déclaration pays par pays	Toute entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés au Maroc qui ; * détient, directement ou indirectement, une participation dans une ou plusieurs entreprises ou établissements situés hors du Maroc * réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes consolidé égal ou supérieur à 8.122.500.000 dhs *et n'est détenue directement ou indirectement, par aucune autre entreprise située au Maroc ou hors du Maroc.	Article 154 ter CGI
TVA	dans les trente (30) jours qui suivent la date de cession ou de cessation	Déclaration de cession, de cessation et de transformation de la forme juridique de l'entreprise	le contribuable concerné	article 114 CGI
IR	dans les trois (3) mois qui suivent le décès	Déclaration en cas de décès	les ayants droits contribuable	article 85 CGI
IS-IR	en même temps que la déclaration du résultat fiscal ou du revenu global	Déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidentes	Les contribuables résidant ou ayant une profession au Maroc et qui versent, mettent à la disposition ou inscrivent en compte des personnes non résidentes, les rémunérations...	Article 154 CGI
IS-IR	en même temps que les déclarations prévues aux articles 20, 82, 85 et 150	Déclaration des rémunérations alloués à des tiers + état détaillé desdites rémunérations	Toute entreprise exerçant une activité au Maroc	Article 151 CGI
IR	lors du dépôt ou de l'enregistrement d'une requête ou d'un recours ou lors de l'enregistrement d'un mandat ou d'une assistance devant les tribunaux du Royaume	Avance prévisionnel de l'IR de 100 dhs par dossier auprès du secrétaire-greffier à la caisse du tribunal	Les avocats	article 173-III CGI
IS-IR-TVA	quarante cinq (45) jours à compter de la date de réalisation du changement	Déclaration de cessation, cession, fusion, scission ou transformation de l'entreprise	Sociétés soumises à l'IS à l'IR ou exonérés	article 150 CGI
IS	quinze (15) jours avant la date d'exigibilité du prochain versement à effectuer	Déclaration dispense d'acompte	Les sociétés soumises à l'IS	Article 170-IV CGI
IR	quinze jours avant la date prévue pour le recensement annuel effectué dans les communes du lieu de situation de leurs exploitations agricoles	Déclaration des biens concernant la production agricole	RNR	article 55 CGI
APPORT DES ACTIFS ET PASSIFS	soixante (60) jours à compter de la date de l'acte d'apport	Déclaration des opérations d'apport du patrimoine et aux opérations d'apport des titres de capital à une société holding	une société soumise à l'IS	Article 161 ter
IR	soixante (60) jours qui suivent la date de l'acte par lequel l'apport visée à l'article 161 bis-II a été réalisé	Déclaration des profits immobiliers	les personnes physiques qui procèdent à l'apport de leurs biens immeubles et/ou de leurs droits réels immobiliers à l'actif d'une société	article 83-II CGI
APPORT DES ACTIFS	soixante (60) jours suivant la date de l'acte d'apport	Déclaration des opérations d'apport des biens immeubles à un O.P.C.I.	les personnes morales soumises à l'IS ou les contribuables soumis à l'IR au titre de leurs revenus professionnels déterminés selon le régime RNR ou RNS	Article 161 quinquies
IR	trente (30) jours avant la date de départ	Déclaration en cas de départ du Maroc	Le contribuable qui cesse d'avoir au Maroc son domicile fiscal	article 85 CGI
IR	trente (30) jours qui suivent la date de la cession ou la date de l'encaissement de l'indemnité d'expropriation	Déclaration des profits immobiliers	les propriétaires, les usufruitiers et les redevables de l'IR	article 83-I CGI
IR	trente (30) jours qui suivent la date du changement	changement du domicile fiscal ou du lieu du principal établissement	les contribuables soumis à l'IR	article 72 CGI
IS-IR-TVA	trente (30) jours qui suivent la date du transfert ou du changement	Déclaration de transfert de siège social ou changement de domicile fiscal	Les entreprises imposables à l'IS à l'IR à la TVA ou exonérés	article 149 CGI
IS-IR	trente (30) jours suivant la date de la constitution ou du début de l'activité	Déclaration d'existence	Les contribuables imposables à l'IS ou à l'IR au titre de revenus professionnels ou qu'ils en soient exonérés ainsi que les contribuables imposables au titre des revenus agricoles	article 148 CGI
IR	trente (30) jours suivant soit la date du début de leur activité, soit celle de l'acquisition de la première source de revenu	Déclaration d'identité fiscale	contribuables passibles aux revenus salariaux et revenus assimilés; revenus et profits fonciers; revenus et profits de capitaux mobiliers	article 78 CGI
AUTRE	31/01/2023 LE mois qui suit la date du virement	Déclaration de la réception de fonds Etrangers	les associations de droit marocain régies par de le droit de associations	Article 3 de la loi n° 75-00 modifiant et complétant le Dahir n° 1.58.376 du 3 Joumada I (15 Novembre 1958) réglementant le droit d'association